

Violence en psychiatrie : ne nous résignons pas !

Adeline Hazan, contrôleur des lieux de privation de liberté, a dénoncé dans un récent rapport les maltraitances et les violences dans une institution pour personnes malades psychiques. Certains patients étaient attachés pendant des années à leur lit dans des chambres d'isolement, sans autre possibilité que de hurler pour obtenir le passage de quelqu'un.

Il est probable que cette situation est exceptionnelle dans sa gravité et ne reflète pas les pratiques de tous les établissements psychiatriques où certaines équipes font un travail exemplaire. Néanmoins elle doit nous alerter sur cet usage « *de la contention et de l'isolement qui constituent une des zones d'ombres de la psychiatrie* », selon les termes de l'UNAFAM, qui rappelle à juste titre que « *L'humiliation ne constitue pas un acte de soin* » mais aussi « *que la condition du soin, c'est sa décence* ».

Adeline Hazan constate une résignation préoccupante de la communauté soignante dans cette affaire. On peut se demander si cette résignation n'atteint pas notre société toute entière : ce rapport a été divulgué le 16 mars, juste avant que ne soit dénoncée fort justement la violence sur des animaux dans un abattoir. Nous avons beaucoup entendu parler de l'abattoir, beaucoup moins de l'institution psychiatrique. Ceci aussi est d'une violence insupportable. La souffrance psychique peut mettre la vie du malade en éclat, et détruire celle des proches. C'est pourquoi l'OCH agit pour que chacun, malade, famille, trouve les soutiens et les services nécessaires, mais aussi pour que notre société entende leur soif d'être reconnus dans ce qu'ils vivent.



Philippe de Lachapelle,
Directeur de l'OCH
www.och.fr et pdelachapelle@och.fr